



CONTRAT DE LOCATION
SALLE DE L'ATELIER
Cour d'honneur du Château
Rue Gauthier 1er - 77140 Nemours

Association Entreprise Particulier Autre :

Coordonnées	Représentant légal / Demandeur
Dénomination :	Nom - Prénom :
Adresse - Cp - Ville :	Adresse - Cp - Ville :
Mail :	Mail :
Tél :	Tél :
Siret :	

Évènement / Manifestation	
Nature de la manifestation :	
Date :	
Horaire début :	Horaire fin :
Date et horaire de mise à disposition de la salle :	
Nombre d'heures de montage/installation :	
Nombre d'heures de démontage/rangement :	
Type de l'évènement / manifestation :	<input type="checkbox"/> Exposition <input type="checkbox"/> Réunion <input type="checkbox"/> Salon <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Conférence <input type="checkbox"/> Assemblée Générale <input type="checkbox"/> Séminaire <input type="checkbox"/> Spectacle <input type="checkbox"/> Réception <input type="checkbox"/> Autre :
Nombre de participants attendus :	
Droit d'entrée : <input type="checkbox"/> Entrée gratuite <input type="checkbox"/> Tarifs : €	

Tarification*	
Tarif de base de location de salle :	_____
Arrhes :	_____
Montant total :	
Montant de la caution	500 €

DESCRIPTION DES LOCAUX
L'Atelier est composé de : -Elle est composée de 2 espaces, un rez-de-chaussée et une mezzanine -La superficie du rez-de-chaussée est de 40 m ² et la mezzanine : 20 m ² -La salle est équipée d'un WC et d'un point d'eau
JAUGE

La capacité d'accueil est de 40 personnes.

ACTIVITÉS AUTORISÉES

L'atelier est mis à la disposition pour des expositions.
La mise à disposition se fera sur deux semaines minimums.

INVENTAIRE

L'atelier dispose de :
- 2 tables, 16 chaises, 90 crochets, 40 cimaises 1.50m et 35 cimaises 1m.
-1 balai, 1 seau, 1 serpillière, 1 balayette, une pelle, produit sol, produit toilettes, stockés sous l'escalier.

SÉCURITÉ INCENDIE

Système de sécurité incendie automatique.
Equipement ERP Type T 5ème catégorie.

ACCESSIBILITÉ

L'accès se fait par la cour gravillonnée du Château Musée. Le 1er étage n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

JOURS ET HORAIRES

La salle de l'atelier est mise à disposition :

De janvier à mars de 14h00/18h00 du mercredi au vendredi, les samedis et dimanches de 11h00/18h00. A partir d'avril les horaires seront du mercredi au vendredi de 14h00/19h00 et le week-end de 11h00/19h00.
Ces horaires incluent le montage, le temps d'exposition, le démontage et le nettoyage.
Les états des lieux réalisés avec un agent municipal actent l'entrée et la sortie de l'équipement, ainsi que la remise et la reprise des clés.

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le règlement intérieur d'utilisation de la salle mis à disposition et en accepte les conditions

Fait à
Date de la demande :

Signature Précédée de la mention "lu et approuvé"

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande : Validation : <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus Date de validation :	Visa de l'élu :
--	-----------------